



A l'intention de :

**Ursula von der Leyen**

Présidente de la Commission européenne

**Valdis Dombrovskis**

Vice-président pour une économie au service des personnes

**Mairead McGuinness**

Commissaire en charge des services financiers, de la stabilité financière, et de l'Union des marchés des capitaux

*le 25 novembre 2020,*

Madame la Présidente,  
Monsieur le Vice-Président,  
Madame la Commissaire,

Permettez-nous de faire suite à notre courrier du 17 avril dernier dans lequel nous vous faisons part de nos préoccupations au sujet du contrat attribué par la Commission européenne à BlackRock pour la réalisation d'une étude sur la manière dont l'UE pourrait intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans sa surveillance bancaire. Selon nous, ce contrat soulevait, et soulève toujours, un sérieux souci de conflits d'intérêts, en particulier compte tenu des intérêts de BlackRock - l'un des plus grands investisseurs au monde dans les banques et les entreprises d'énergies fossiles - à influencer la législation européenne dans ce domaine.

Aujourd'hui, dans les conclusions de son enquête, la Médiatrice de l'UE a fait siennes nos préoccupations. Elle a souligné dans sa décision que « *la Commission aurait dû être plus vigilante en termes de vérification que l'entreprise n'était pas soumise à un conflit d'intérêts qui pourrait affecter négativement l'exécution du contrat* ». En outre, la Médiatrice a jugé « *discutable pour la Commission de conclure qu'il n'y avait aucune base juridique pour exclure BlackRock Investment Management de la procédure de marché public* ».

C'est pourquoi nous nous permettons de vous interpeller à nouveau sur ce sujet. La Médiatrice ayant confirmé l'existence de doutes légitimes quant au risque de conflits d'intérêts qui pourraient avoir un impact négatif sur l'exécution du contrat, nous vous prions de bien vouloir agir en conséquence en annulant immédiatement le contrat attribué à BlackRock. Cela est fondamental pour préserver à la fois le travail en cours sur l'intégration des facteurs ESG dans la supervision bancaire et l'intégrité de nos institutions.

En outre, comme le recommande la Médiatrice de l'UE dans sa décision, nous vous demandons de bien vouloir faire une proposition en faveur d'un renforcement des règles européennes en matière de conflits d'intérêts. En particulier, une révision du Règlement Financier apparaît nécessaire afin de mieux prévenir de tels conflits d'intérêts dans les procédures d'appel d'offres. Les règles doivent être à la fois plus strictes et plus claires. Nous devons protéger l'argent public de toute utilisation abusive et de tout accaparement par des intérêts spécifiques au détriment de l'intérêt général.

Cela est d'autant plus important en ces temps où l'UE est sur le point de lancer son Fonds de résilience et de relance. La crise que nous traversons ne doit en aucun cas conduire l'Union européenne à s'écarter de ses objectifs en matière d'environnement et de finance verte. Au contraire, tout l'argent mis sur la table dans le cadre de cette relance doit servir à bâtir une économie solide et durable, compatible avec nos objectifs climatiques.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Vice-Président, Madame la Commissaire, l'expression de nos sentiments distingués,

Damien Carême  
Margrete Auken  
Benoît Biteau  
Saskia Bricmont  
David Cormand  
Daniel Freund  
Sven Giegold  
Claude Gruffat  
Francisco Guerreiro  
Yannick Jadot  
Philippe Lamberts  
Jutta Paulus  
Kira Peter-Hansen  
Mounir Satouri  
Marie Toussaint  
Ernest Urtasun

*Député.e.s européen.ne.s*